

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 18 JUIN 2013

❧❧❧

#### Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Yves TOURAINE, Mme Anne BARBET,  
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,  
Mme Véronique PEBEYRE, Adjointes,  
Mme Marie-José ROMEO, Mme Dominique QUEHEILLE,  
Mme Georgette SALHI, M. Jean-Michel BRUGIDOU,  
Mme Eliane BELLEGARDE, Mme Eliane YTHIER, M. Philippe GARROTE,  
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Nathalie REGUEIRO,  
M. Fabien REICHERT, M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE,  
M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE, M. Gilbert EHRET,  
Mme Jany N'HAUX.

#### Délégations de vote :

Mme Jeanine DUTECH donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,  
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE donne pouvoir à Mme Véronique PEBEYRE,  
M. Jean-Marie GINIEIS donne pouvoir à Mme Anne BARBET,  
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Jean-Pierre ARANJO,  
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,  
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Michel ADAM.

❧❧❧

## 17 - AVANCEMENTS DE GRADE

Monsieur MAILLET expose que les décisions prises par Monsieur le Maire concernant l'avancement de grade du personnel, inscrites au tableau d'avancement 2013 ont reçu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire départementale.

Il convient de transformer certains postes afin de les mettre en conformité avec ces avancements.

#### A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 :

Transformation d'un poste de REDACTEUR PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe en poste DE REDACTEUR PRINCIPAL de 1<sup>ère</sup> classe :

Poste à temps complet.  
SERVICE FINANCIER.

Transformation d'un poste D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe en poste D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL de 1<sup>ère</sup> classe :

Poste à temps complet.  
SERVICE COURRIER REPROGRAPHIE.

.../...

Transformation d'un poste D'ADJOINT D'ANIMATION de 2<sup>ème</sup> classe en poste D'ADJOINT D'ANIMATION de 1<sup>ère</sup> classe :

Poste à temps complet.  
PÔLE VIE DE LA CITE.

Transformation de trois postes D'ADJOINT TECHNIQUE de 2<sup>ème</sup> classe en postes D'ADJOINT TECHNIQUE de 1<sup>ère</sup> classe :

Poste à temps complet.  
SERVICE EDUCATION.  
CTM.  
Poste à temps non complet.  
SERVICE EDUCATION.

Transformation de sept postes D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe en poste D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 1<sup>ère</sup> classe :

Postes à temps complet.  
CTM.

Transformation de dix postes D'ADJOINT TECHNIQUE de 1<sup>ère</sup> classe en poste D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe :

Postes à temps complet.  
CTM.  
SERVICE EDUCATION.

Transformation d'un poste D'AGENT DE MAITRISE en poste D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL :

Poste à temps complet.  
CTM.

Transformation de trois postes D'AGENT SPECIALISE de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles en poste D'AGENT SPECIALISE PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles :

Postes à temps complet.  
SERVICE EDUCATION.

Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le présent rapport,
- **VOTE** les crédits nécessaires aux transformations de postes proposés.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 18 juin 2013.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 23/06/2013**

**Bernard UTHURRY**